



Collectif des Associations Citoyennes

Non à la remise en cause des libertés associatives !

APPEL A REJOINDRE LE CLAC 77

Collectif Local des Associations Citoyennes de Seine-et-Marne

Le réseau **Pince Oreilles**, l'**Union Départementale des MJC 77** et la **Fédération des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne** lancent un appel à rejoindre le Collectif Local des Associations Citoyennes de Seine-et-Marne (CLAC 77), créé le 9 janvier 2015 à Blandy-les-Tours.

Nous invitons à nous rencontrer lors d'une première réunion débat :

JEUDI 12 MARS 2015 - 20h30

MJC de Pontault Combault

14 rue de Bellevue - 77340 Pontault-Combault

REFORMES TERRITORIALES :

Quels contenus, quelles conséquences pour les associations ?

En présence d'un intervenant du CAC

Ce CLAC 77 adhère aux principes défendus par le [Collectif des Associations Citoyennes](#) (CAC). Le CAC, fondé en 2010, lutte contre la réduction des associations à leur seule dimension économique. Nos 3 organisations partagent les inquiétudes émises par ce collectif vis à vis des politiques nationales ainsi résumées dans [l'appel](#) lancé par le 15 octobre 2014 :

Une réduction des dépenses publiques en 2015-2017, d'une ampleur inédite, qui risque d'entraîner la diminution d'un tiers des financements publics aux associations (État, collectivités, caisses d'assurances-maladie, CAF, etc.) à l'horizon 2017 ;

Un projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République, qui méconnaît la participation citoyenne sur des territoires de vie et risque d'asphyxier plus encore les associations locales, dès lors qu'elles n'auront plus qu'un seul financeur public ;

Le Projet « d'obligations à impact social » étudié par le gouvernement, qui propose de mettre en place des partenariats public-privé pour le financement des associations, les réduisant à un rôle de simples exécutants et permettant à des opérateurs commerciaux de réaliser des profits sur l'action sociale ;

Lire et signer l'appel du CAC [cliquez là](#).



Au niveau départemental le CLAC 77 s'inquiète notamment :

→ **De la réduction drastique des effectifs dans certains services déconcentrés de l'Etat** (au sein du service Jeunesse et éducation populaire de la DDCS77, le nombre de postes conseillers pédagogiques est passé en trois ans de quatre à un seul pour l'ensemble du département !).

→ **D'une tendance à la délégalation de gestion et d'animation de dispositifs publics aux associations** du fait des réductions de moyens du secteur public, reléguant les associations au rôle de sous-traitants de l'action publique.

→ **De la multiplication des appels à projets comme mode de financement des associations** et de la quasi disparition des subventions de fonctionnement qui permettent notamment de financer l'accompagnement et la formation des bénévoles.

De plus, la réforme territoriale en cours, dont les contours sont très flous, risque d'avoir des conséquences importantes pour les associations :

- **disparition du Département et des communes comme interlocuteurs de proximité privilégiés pour les associations** et forte diminution des financements apportés par ces collectivités (dans d'autres départements il est déjà annoncé une réduction budgétaire de 30 % en 2015 !)
- **apparition de nouvelles strates administratives telle que les GIGA métropoles, source de complexification pour les associations** déjà engluées dans les contraintes administratives (multiplication des dispositifs de financement, complexification des dossiers de subvention, multiplication des procédures d'évaluation etc.)

Face à cette situation, nos associations ont décidé d'agir !

Le CLAC 77 entend en effet construire, localement, des résistances à la mise en difficulté des associations et pour cela être un espace d'échange et de débat **ouvert à toutes les associations du département.**

Nous voulons mettre à profit le travail considérable réalisé au niveau national par le CAC pour relayer cette dynamique au niveau départemental.

Rejoignez le CLAC 77 !

Contact : 01 64 64 28 21 - 01 60 93 03 15 - 01 60 93 03 13